

# Fiche qualité de l'EAP 2012

## Fiche descriptive de l'enquête

<b>« Carte d'identité »</b>
Nom EAP (enquête annuelle de production) => EAP1 et EAP2
Année 2012, périodicité ANNUELLE
Service enquêteur responsable : Insee, Direction des statistiques d'entreprise, Division ESPRI
Mode de collecte : internet, le cas échéant papier, relances par courrier

### Caractéristiques techniques

Définition du champ :

Le champ de l'enquête EAP est celui des entreprises exploitantes ayant au moins un jour d'activité dans l'année d'interrogation, avec leur siège social en France métropolitaine et ayant pour activité principale une activité industrielle classée dans les sections :

B - Industries extractives

C - Industrie manufacturière ( sauf division 10 : industries alimentaires, division 11 : fabrication de boissons, division 12 : fabrication de produits à base de tabac, sauf les sous-classes 1610A et 1610B sciage, rabotage et imprégnation du bois)

D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné

E - Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution

Taille de la population : 160 143

Taille de l'échantillon : 34 153 : 26 112 en EAP1, 8 041 en EAP2

Pour affiner la réponse au règlement ProdCom, l'enquête est complétée par l'interrogation d'entreprises dont l'APEN est non industrielle mais fabriquant des produits industriels (EABIS). Dans le cadre de l'EABIS, 1 054 entreprises ont été interrogées.

Temps de réponse médian : 30 minutes

Caractère obligatoire / non obligatoire : enquête statistique obligatoire

## Les dates-clés

Première réunion de lancement :	22/11/2012
Réunion de la formation CNIS :	09/04/2008
Réunion du comité du label :	24/09/2008
Lancement de la collecte :	24/01/2013
Fin du travail des gestionnaires :	19/09/2013
Base de données finale :	octobre 2013
Retour d'information aux entreprises :	pas de retour
Mise à disposition du fichier :	novembre 2013
Première publication sur résultats provisoires :	19 juillet 2013 (CPF45) sur le site insee.fr
Première publication sur résultats définitifs :	12 novembre 2013 (CPF45 et ProdFra) sur le site insee.fr

## L'échantillon enquêté

Plan de sondage :

EAP1 : C'est la partie exhaustive de l'enquête. Il s'agit des entreprises industrielles de 20 salariés et plus ou avec un chiffre d'affaires supérieur à 5M€.

Pour les secteurs dont le taux de couverture est inférieur à 85 %, la sélection est complétée, secteur par secteur, par les entreprises les plus significatives jusqu'à atteindre ce taux.

EAP2 : C'est un échantillon d'entreprises industrielles (hors entreprises sans salarié) tirées par sixième de la façon suivante :

- d'abord les entreprises créées pendant l'année précédant l'année d'interrogation ;
- puis celles n'ayant jamais été interrogées en EAP1 et EAP2 ;
- et enfin, les autres entreprises classées par date d'interrogation.

Pour départager les ex æquo, chaque entreprise se voit attribuer un numéro aléatoire, ce qui permet de les trier par ce numéro aléatoire le cas échéant.

Part de l'EAP1 (partie exhaustive de l'EAP) dans la population totale : 16,3 % des entreprises, soit environ 95,5 % du CA total

Taux de sondage par strate de sondage pour l'EAP2 : 1/6<sup>e</sup> si on considère l'APE comme étant la strate de sondage.

## Les indicateurs liés à la production

Taux d'unités de l'échantillon initial appartenant au champ, a posteriori : 95,0 %  
(uniquement pour les entreprises répondantes validées)

Taux d'unités non contactées ou non présentes à l'adresse indiquée : 1,5 %  
(parmi les entreprises interrogées)

Existe-t-il un précontentieux ? oui  non

Taux d'unités jugées acceptables par le contrôle (au premier passage des contrôles-redressements), parmi les répondantes : 12,8 %

Effet des contrôles manuels : vérifications et modifications sur les variables objectifs

Taux de non-réponse totale (%) calculé sur les entreprises interrogées :

EAP1	15,5
EAP2	28,6
Ensemble EAP1 & EAP2	18,6

## Le travail du gestionnaire

Y a-t-il des relances ?	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Combien y a-t-il de relances au maximum par unité ?	postales : 2	téléphoniques :3
Existe-t-il une documentation pour aider le gestionnaire à effectuer des modifications ?		
→ documentation complète	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
→ uniquement sur une partie des variables	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
→ pas ou peu de documentation	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
Les gestionnaires ont-ils suivi une formation à l'enquête ?		
→ sur l'outil de gestion	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
→ sur les aspects statistiques	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
→ sur le fond (économique et juridique)	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
→ Dans la formation, y avait-il un volet qualité ?	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>

## Les indicateurs de précision

<b>Caractéristiques a posteriori</b>
Taille de l'échantillon a posteriori : 25 699
Taux de sondage moyen a posteriori : 16,3 %

## La diffusion

L'enquête a-t-elle fait l'objet d'une procédure d'archivage ?	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Y a-t-il un accord entre le service producteur et les services de diffusion sur la nature des fichiers transmis et leur documentation	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
Existe t-il une documentation pour la diffusion ?		
Aucune documentation <input type="checkbox"/>	une documentation simple <input checked="" type="checkbox"/>	
Un dictionnaire de données complet <input checked="" type="checkbox"/>	une documentation à usage externe <input checked="" type="checkbox"/>	
Nombre de publications, par type :		
→ aucune diffusion papier		
Les publications ont-elles été conformes à ce qui avait été annoncé ?	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

## La comparaison avec d'autres sources

Y a-t-il eu une tentative de comparaison ?		
→ avec une autre source en France	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
... dans le cadre de l'opération réconciliation des données individuelles REDI		
→ avec des sources étrangères	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
... tentative de comparaisons partielles		
A t-on analysé les sources de divergences en matière de :		
→ définitions de variables	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
→ champ	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
→ identifiants	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>

# Commentaires sur la fiche EAP 2012

## Outils et bases de données

Les traitements utilisés (contrôles, redressements, calcul de l'APE, calcul des branches) s'appuient sur la chaîne de traitement statistique de l'enquête. Les contrôles-redressements sont écrits en LSE, langage dédié aux traitements statistiques utilisé par les enquêtes annuelles auprès des entreprises.

Les traitements réalisés sur les questionnaires sont autant que possible réalisés de manière automatique (procédures de redressement), bien que la part de correction manuelle reste très élevée (voir tableau sur les taux de vérification manuelle). Ainsi, seuls les questionnaires ne pouvant pas être redressés de manière automatique (ou dont les redressements seraient trop importants) sont soumis, selon un ordre de priorité décroissant lié au poids de l'entreprise, à expertise du gestionnaire.

Les données redressées sont calculées automatiquement par la chaîne de contrôles-redressements. Elles permettent de pallier une non-réponse sur une rubrique du questionnaire qui ne mérite pas l'intervention du gestionnaire. En fin de campagne, les données présentes dans la BEC sont, soit issues de l'enquête, soit estimées pour les entreprises non enquêtées ou les non-répondantes. Cette méthode résout le traitement de la non-réponse : un indicateur sur la part des estimations permet d'apprécier la qualité des agrégats.

## L'échantillon enquêté

Variables destinées à la diffusion : les principaux thèmes des publications sont représentés par ces quatre variables (VT1, IT1, RT1, VG1) dispatchées sur les modèles économiques associés aux ProdFra publiés. Elles sont toutes quantitatives.

## Les indicateurs liés à la production

Taux d'unités de l'échantillon initial dans le champ a posteriori : c'est la part des entreprises répondantes en EAP (les EABIS ne sont pas comprises) versées dans la BEC qui se trouvent dans le champ (i.e. Industrielles, APE parmi les 244 APE proposées, en France métropolitaine, en activité, et exploitante).

Le taux d'unités jugées acceptables représente le pourcentage de questionnaires versés dans la BEC suite au premier passage des contrôles-redressements (c'est la proportion de questionnaires validés sans intervention d'un gestionnaire).

Le taux de non-réponse totale (i.e. les entreprises non répondantes), s'élève à environ 18,6 %. Il est plus important en EAP2 (28,6 %) qu'en EAP1 (15,5 %) car les petites entreprises ont souvent moins tendance à répondre. De plus, elles ont un poids plus négligeable dans le calcul des agrégats et sont donc moins relancées.

Traitement de la non-réponse totale : si la base de production EAP gère uniquement les données collectées pour l'année N, la BEC reçoit l'ensemble des entreprises du champ EAP soit environ 160 000 entreprises et 1 000 entreprises non industrielles ayant au moins une branche industrielle. Dès l'initialisation de la campagne, les données individuelles de l'année N sont estimées dans la base élémentaire de calcul, pour l'essentiel, à partir des données N-1 connues de la BEC ou du chiffre d'affaires (IEG-comptes) réévalués par l'évolution du chiffre d'affaires TVA connu en N. En cours d'enquête, les données collectées et validées viennent se substituer aux données estimées. Les données estimées sont recalculées en fonction des données TVA réactualisées. Ainsi en fin de campagne, les données dans la BEC sont, soit issues de l'enquête, soit estimées pour les entreprises non enquêtées ou les non-répondantes.

Le taux de vérification manuelle est égal au pourcentage de réponses modifiées ou confirmées par le gestionnaire. Puis parmi les réponses vérifiées manuellement, on isole le taux de réponses modifiées par le gestionnaire (on exclut donc les valeurs confirmées). Ces taux ont été calculés à partir des

entreprises répondantes appartenant à l'EAP1 et L'EAP2 et pour les produits sur 10 positions (ProdFra) quel que soit le modèle économique. Ces taux sont élevés, car peu de questionnaires sont validés dès le premier passage des contrôles-redressements.

Le taux de modifications réelles indique le pourcentage de réponses dont la valeur finale est différente de la valeur brute (quand la valeur de référence est renseignée et pour l'ensemble des entreprises répondantes).

Répartition de l'état de référence : l'état de référence indique la nature (brute, modifiée ou redressée) finalement retenue pour une donnée. Les résultats du tableau se rapportent à l'ensemble des « **bons produits** » versés dans la BEC (issus des entreprises répondantes validées), c'est-à-dire les produits fins sur 10 positions (ProdFra) ou des produits en ZZ qui commencent par un nombre inférieur à 33 ou supérieur à 39 (différent de 99) et d'autres produits associés aux variables VH1 (autre que 9998), VV1 et VT2.

Les distributions des parts des redressées ou des estimées sont calculées sur les données ProdFra issues de la BEC, pour l'ensemble des entreprises interrogées (EAP1, EAP2 et EABIS). Elles se rapportent, pour ces ProdFra, aux parts des modèles économiques VS2+VF1+VF2 pour les ventes de produits industriels, IR1+IR2 pour l'installation et RR1+RR2 pour la réparation. La proportion d'entreprises estimées dans la BEC est de 48 %.

Le taux de non-réponse partielle pour une variable considérée correspond au pourcentage d'observations non renseignées par l'entreprise (valeur brute = . ), parmi celles dont on attendait une réponse (c'est-à-dire pour lesquelles on a au final une valeur brute, redressée ou modifiée). Ce taux est calculé sur le champ des entreprises répondantes et sur leurs « bons produits » (c.f. paragraphe sur la répartition de l'état de référence).

On estime le biais de non-réponse dû aux contrôles-redressements faible, car la non-réponse est redressée en fonction de l'année passée en tenant compte des évolutions.

Le taux de couverture indique, pour un secteur d'activité donné, la part du chiffre d'affaires total que représentent les entreprises du secteur présentes dans l'échantillon. Le taux calculé a priori prend en compte le chiffre d'affaires connu au moment du tirage de toutes les entreprises de l'échantillon. Le taux a posteriori est déterminé à partir du chiffre d'affaires recueilli dans l'EAP pour les entreprises dont le questionnaire a été validé.